

Astuce 3 – Inclure des images

Par défaut, LaTeX va chercher l'image dans le répertoire (dossier) où se trouve le fichier .tex. On peut indiquer un répertoire différent en utilisant la syntaxe Unix : les répertoires sont séparés par des barres de fraction /.

Par exemple, si le projet devient imposant, il est intéressant de placer les images dans un sous-répertoire, appelons-le "illustrations". On peut alors :

soit mettre le chemin d'accès dans la commande `\includegraphics` :

```
\includegraphics{illustrations/image}
```

soit définir le chemin d'accès dans le préambule avec une commande `\graphicspath` :

```
\graphicspath{{illustrations/}}
```

```
...
```

```
\includegraphics{image}
```

On remarque que :

- * à l'intérieur de `\graphicspath{...}`, le chemin d'accès est entre accolades ;

- * le chemin d'accès se termine par une barre de fraction /.